

AMENAGEMENT DU VALOIS
Société à responsabilité limitée au capital de 432 868,25 euros
Siège social : 60117 RUSSY-BEMONT
424 124 907 RCS COMPIEGNE

**ACTE SOUS SEING PRIVE CONSTATANT LA DECISION UNANIME DES ASSOCIES
EN DATE DU 8 NOVEMBRE 2025**

Les soussignés :

1. **Monsieur François PHILIPON**, né le 16 février 1944 à SOISSONS (02), demeurant Les Fermes de Russy 60117 RUSSY-BEMONT ;
2. **Madame Catherine PHILIPON**, née le 30 juillet 1946 à PARIS (75), demeurant Les Fermes de Russy 60117 RUSSY-BEMONT ;
3. **Monsieur Albéric PHILIPON**, né le 1^{er} juillet 1975 à NEUILLY SUR SEINE (92), demeurant 4436 Route de Carcès - RD 13 83570 COTIGNAC ;
4. **Madame Alexine MARCHANT**, née **PHILIPON**, née le 13 avril 1977 à NEUILLY SUR SEINE (92), demeurant 61, Rue de Londres 59420 MOUVAUX ;
5. **Monsieur Aymeric PHILIPON**, né le 10 mai 1979 à NEUILLY SUR SEINE (92), demeurant 80, Rue du Rocher 75008 PARIS ;
6. **Monsieur Armel PHILIPON**, né le 12 juin 1981 à NEUILLY SUR SEINE (92), demeurant 4, Place du Général de Gaulle 60200 COMPIEGNE ;
7. **SOFIVAL**, société à responsabilité limitée au capital de 208 400,00 euros, dont le siège social est à Les Fermes de Russy 60117 RUSSY-BEMONT, identifiée au SIREN sous le numéro 445 751 043 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de COMPIEGNE, représentée par son gérant, Monsieur François PHILIPON, dûment habilité à l'effet des présentes aux termes des statuts.

(ci-après, les « Associés »).

Détenant ensemble l'intégralité des un million sept cent trente et un mille quatre cent soixante-douze (1 731 472) parts sociales émises par la société dénommée AMENAGEMENT DU VALOIS, société à responsabilité limitée au capital de 432 868,25 euros, dont le siège social est à RUSSY-BEMONT (60117), identifiée au SIREN sous le numéro 424 124 907 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de COMPIEGNE (ci-après, la « Société »).

Ont pris à l'unanimité au moyen du présent acte sous seing privé la décision ci-dessous ayant pour objet d'autoriser la gérance à consentir à la société dénommée LOUIS PHILIPON ET FILS, société civile d'exploitation agricole au capital de 125 001,00 euros, dont le siège social est à 60117 RUSSY-BEMONT, identifiée au SIREN sous le numéro 302 913 181 et immatriculée au RCS de COMPIEGNE, le droit de procéder à des travaux de forage d'un puits sur une parcelle appartenant en pleine-propriété à la Société.

DECISION UNIQUE : Autorisation à la gérance de consentir à la société dénommée LOUIS PHILIPON ET FILS le droit de procéder à des travaux sur un bien appartenant à la Société

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance de la demande de la société dénommée LOUIS PHILIPON ET FILS, ci-dessus désignée, de procéder à des travaux de forage d'un puits sur une parcelle appartenant à la Société située sur la commune de VAUMOISE (60117) cadastrée section A n°523, lieudit « *La Muette* » d'une superficie d'un hectare trente-huit ares quatre-vingt-seize centiares, dont elle projette de faire l'acquisition, **décide** d'autoriser le gérant de la société, Monsieur François PHILIPON, à consentir à la société dénommée LOUIS PHILIPON ET FILS, ci-dessus désignée :

- (i) le droit de procéder dès à présent à des travaux de forage d'un puits sur ladite parcelle, à ses frais exclusifs et sous condition de justifier de l'obtention des autorisations administratives nécessaires ;
- (ii) un bail ou prêt à usage afin de lui permettre l'utilisation de ses installations jusqu'à l'acquisition du bien ;

Le présent acte, qui constate la décision unique des associés en date du 5 novembre 2025, sera mentionné sur le registre des délibérations et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la société.

Fait à RUSSY-BEMONT, le 8 novembre 2025 en huit (8) exemplaires originaux.

Monsieur François PHILIPON 	Monsieur Aymeric PHILIPON 
Madame Catherine PHILIPON 	Monsieur Armel PHILIPON 
Monsieur Albéric PHILIPON 	SOFIVAL Représentée par M. François PHILIPON 
Madame Alexine MARCHANT 	